

► Plastiques agricoles Les initiatives en débat à Angers

Le Comité des plastiques en agriculture (CPA) avait cette année choisi Angers pour accueillir, mardi 26 juin, sa journée technique annuelle. L'occasion de faire le point sur les différentes initiatives mises en œuvre pour une agriculture version développement durable. Ainsi, Alain Geldron, chef du département prévention, recyclage et organisation des filières de l'Ademe, venu en voisin, a salué dans son introduction le travail de valorisation des emballages phytosanitaires (EVPP) réalisé par Adivalor (3 900 tonnes collectées en 2006), avant de rappeler les chantiers prioritaires. À commencer par les filières de collecte et d'élimination des différents plastiques agricoles, pour lesquels un projet de décret existe. « *Mais la préférence des pouvoirs publics va à l'organisation d'une filière par les acteurs eux-mêmes, de manière volontaire* », souligne Alain Geldron. C'est ce que prépare



Adivalor pour les big-bags et les films plastiques agricoles usagés, comme l'ont expliqué le directeur général de l'éco-organisme, Pierre de Lépinau et Bernard Le Moine, chargé de mission sur la valorisation des plastiques, au cours de la seconde moitié de la journée. Au niveau européen, le programme triennal de recherche Labelagriwaste (2006-2008) réunit sur huit pays une vingtaine d'intervenants, dont la Confédération européenne de la plasturgie (EuPC). Son objectif :

le développement à l'échelon européen de systèmes de collectes des plastiques agricoles et la recherche de voies de valorisation. Les bons élèves de l'Union s'appellent aujourd'hui Italie, Espagne et France. Mais si elle reste en pointe sur ces questions, l'agriculture française, la première en Europe, a de nombreux chantiers devant elle. Grâce au concours des chambres d'agriculture, des études sur les pneus usagés non réutilisables, pour lesquels les agriculteurs sont considé-

rés comme détenteurs, ont pu évaluer le gisement à près de 900 000 tonnes. À l'heure actuelle, « 6 000 tonnes sont évacuées chaque année pour un coût de l'ordre de 150 euros la tonne », souligne Alain Geldron. Au niveau des emballages et des déchets plastiques, si Adivalor affiche des bons résultats sur la filière des EVPP, d'autres dossiers restent à explorer comme les emballages de biocides, d'oligo-éléments ou de produits lessiviels, les tuyaux, filets, ficelles et autres films de paillage à ourlets. Pour ces derniers, Paul Cammal, d'Hortis Aquitaine, a présenté, lors de la journée du CPA, une expérimentation visant à vider le sable contenu dans ces films usagés. Il faut dire que le plastique ne représente qu'un tiers du produit livré au recycleur. Objectif : faciliter le travail des recycleurs pour, surtout, optimiser les coûts de reprise. Les chantiers sont nombreux dans le secteur agricole mais, une fois n'est pas coutume, la France marche devant sur le chemin de la valorisation.

Guillaume Arvaut